

## PROBLEMATIQUE

En tant que moteur de croissance économique, vecteur d'innovations et créateur d'emplois, le technopôle doit faire l'objet d'un accompagnement financier à la hauteur des potentialités qu'il recèle et ce, dès son initiation. Les pouvoirs publics ont donc tout intérêt dès cette phase à faire appel aux investisseurs privés et bailleurs internationaux.

L'ampleur des besoins financiers, la nécessité d'une diversification des modes de financement et donc d'un partenariat public privé à construire, font de la question du rôle nouveau du secteur financier aux côtés des pouvoirs publics un enjeu stratégique pour le développement des technopôles. Il convient donc de s'interroger pour quel type de projets, dans quelles conditions et selon quelles modalités le secteur financier peut-il être un levier efficace du développement des technopôles au Maghreb.

Pour sa croissance et son déploiement, le technopôle doit également bénéficier de financements extérieurs tant pour assurer la qualité de ses infrastructures, que pour accompagner l'émergence de PME innovantes qui se créent dans son périmètre.

Créer un environnement favorable au développement du technopôle implique un soutien financier important tant au niveau des infrastructures que du capital humain et de la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Ces domaines stratégiques, qui relèvent des aménageurs, nécessitent d'être appuyés financièrement afin que le technopôle joue pleinement son rôle de catalyseur de la croissance.

Le déploiement du technopôle dépend ainsi grandement de sa capacité d'attraction et de la dynamique de création d'entreprises qu'il peut engendrer. Il s'agit ainsi pour les bailleurs de faciliter l'accès des PME innovantes au crédit bancaire, de partager avec elles les risques inhérents au domaine de l'innovation. Il faut tout particulièrement insister sur le soutien que les bailleurs doivent apporter dans les phases les plus risquées des investissements d'avenir que sont les investissements immatériels dans la R&D (mise au point de produits, procédés ou services nouveaux).

La personnalisation du financement peut, dans ce contexte-là, être un facteur d'efficacité important.

Par ailleurs, le rôle des bailleurs internationaux en matière d'assistance technique devra être évoqué dans la mesure où il peut contribuer, à un meilleur positionnement des activités du technopôle ainsi qu'à une mise en réseau internationale accrue.

En comparant les modalités de financement des différents technopôles et les approches des différents bailleurs ainsi que les outils financiers que ces derniers mettent à disposition de l'innovation, la question des bonnes pratiques en matière de PPP sera posée

## QUESTIONNEMENT

- Quels financements des infrastructures ?
- Quels financements du développement des entreprises innovantes ?
- Quelle combinaison entre appui financier et assistance technique ?
- Quel partenariat financier public-privé ?

## OBJECTIF

Identifier les meilleures approches en matière d'accompagnement financier des démarches technopolitaines, tant au niveau des aménageurs (prêts directs) que des PME (financements indirects : entrée au capital, prêts).

Définir les modalités de l'assistance technique que peuvent apporter les bailleurs au niveau du positionnement du technopôle, de l'amélioration des synergies et de la promotion et la mise en réseau internationale de ces structures.